

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

**modifiant l'arrêté du 11 février 2010 portant nomination au Comité national d'agrément
des groupements agricoles d'exploitation en commun**

NOR : AGRT1316488 A

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu les articles L. 323-1 à L. 323-16 du code rural et de la pêche maritime relatifs aux groupements agricoles d'exploitation en commun ;

Vu les articles R. 323-1 à R. 323-51 et notamment les articles R. 323-5 et R. 323-6 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté du 11 février 2010 portant nomination au Comité national d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun,

Arrête :

Article 1er

L'article 1^{er} de l'arrêté du 11 février 2010 susvisé est modifié par les dispositions suivantes :

Sont nommés en qualité d'agriculteurs,

sur proposition de Jeunes Agriculteurs :

M. MANDIN (Guillaume) en remplacement de M. HONORE (Christophe), titulaire,

sur proposition de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture:

Mme VALENTIN (Christine), en remplacement de M. COUE (Jean-François), titulaire

Article 2

Le directeur général des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **27 JUIN 2013**

Pour le ministre et par délégation :

Le Sous-directeur des entreprises agricoles



Christophe BLANC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

**Arrêté portant nomination au Comité national d'agrément des groupements agricoles
d'exploitation en commun**

NOR : AGRT1316488 A

Par arrêté du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en date du sont nommés au Comité national d'agrément des groupements agricoles d'exploitation en commun pour une durée de trois ans :

En qualité d'agriculteurs

Sur proposition des Jeunes Agriculteurs: M. MANDIN (Guillaume) en remplacement de M. HONORE (Christophe)

Sur proposition de l'Assemblée permanente des jeunes agriculteurs: Mme VALENTIN (Christine), en remplacement de M. COUE (Jean-François)